TARARY, P. A.—Taxe de 1889, montant à 50

Un certain îlot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Couvert, Marais, Roy et Bolivar, désigné comme l'îlot No. 3018, le dit îlot No. 3030 mesure 341 pieds sur 120 pieds.

TAYLOR, JOHN F.—Taxe de 1889, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, entre le Bayou Gentilly et les Champs-Elysées, désignée comme une portion de l'îlet 5449; la dite portion mesure 60 pieds de face au Bayou St. Jean sur 200 pieds de profondeur.

TREVIGNOT, G.—Taxe de 1889, montant à $1 80

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Ursulines, Roffignac et Villeré, désignée comme une portion de l'îlet No. 1027; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Lafayette sur 167 pieds de profondeur.

TREME, MARY ANN—Taxe de 1889, montant à $1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Claude, Pierre, Louise et Kemper, désigné comme les No. 15 de l'îlet No. 861, le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

TERRENET B. — Taxe de 1889, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, désigné comme les No. 8 de l'îlet No. 642, le dit lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Port sur 125 pieds de profondeur.

THERARD, J. O.— Taxe de 1889, montant 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignés comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TWIBLE, JOHN—Taxe de 1889, montant à 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Elysiens, l'Avenue Lesdiguières et la rue Verte, désigné comme une portion de l'îlet No. 1201; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 119 pieds de profondeur.

TITUS, JAMES—Taxe de 1889, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Bienvenu et Bruxelles, désignée comme une portion de l'îlet No. 1838; la dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Ducels et mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

TRINAY, Vve JNO. — Taxe de 1889, montant à 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Roffignac, désigné comme les No. 10 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, MARIE J.—Taxe de 1889, montant à $4 80

Un certain îlot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Couvent, Marais, Roy et Bolivar, désigné comme l'îlet No. 11 de l'îlet No. 1032; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1889, montant à $20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Espagne et Royale, désigné comme une portion de l'îlet No. 1027; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

THEVENOT, G.—Taxe de 1889, montant à $1 80

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Marigny, Clouet et Peters, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 21, le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

THIEL, ANTHONY—Taxe de 1889, montant à 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Clouet, Pierre, Louise et Kemper, désignés comme les No. 15 de l'îlet No. 861, le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

THERRET B. — Taxe de 1889, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, désigné comme les No. 8 de l'îlet No. 642, le dit lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Port sur 125 pieds de profondeur.

THERARD, J. O.— Taxe de 1889, montant 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignés comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TWIBLE, JOHN—Taxe de 1889, montant à 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Elysiens, l'Avenue Lesdiguières et la rue Verte, désigné comme une portion de l'îlet No. 1201; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 119 pieds de profondeur.

TITUS, JAMES—Taxe de 1889, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Bienvenu et Bruxelles, désignée comme une portion de l'îlet No. 1838; la dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Ducels et mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

TRINAY, Vve JNO. — Taxe de 1889, montant à 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Derbigny, désignées comme une portion de l'îlet No. 1, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, à la rue Libéral, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1051; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Libéral et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

TOURNAN, FRANÇOIS— Taxe de 1889, montant à $1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Clouet, Pierre, Louise et Kemper, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 861, le dit lot No. 15 mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

THERRET B. — Taxe de 1889, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, désigné comme les No. 8 de l'îlet No. 642, le dit lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Port sur 125 pieds de profondeur.

THIEL, THEOBOLD—Taxe de 1889, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Elmire, Désiré et Villeré, désignée comme une portion de l'îlet No. 501; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Robertson sur 108 pieds de profondeur.

TIO, L. MARCUS—Taxe de 1889, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignés comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TOKA, ROSINA—Taxe de 1889, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme No. 3 de l'îlet No. 1178, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, Vve LEON—Taxe de 1889, montant à $1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Monk et Bruxelles, désignés comme une portion de l'îlet No. 1838; la dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Ducels et mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

TRINAY, Vve JNO. — Taxe de 1889, montant à 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Derbigny, désignées comme une portion de l'îlet No. 1, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, à la rue Libéral, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1051; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Libéral et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

TOURNAN, FRANÇOIS— Taxe de 1889, montant à $1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignée comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TOMEY, M.—Taxe de 1889, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Roffignac, désigné comme les No. 10 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Hope, Union, François et Lel, désignées comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Hope sur 119 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1889, montant à $20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 988; la dite portion mesure 134 pieds de face à la rue Clouet sur 268 pieds de profondeur.

THOMAS, DR. P. F.—Taxe de 1889, montant à 10c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 988; la dite portion mesure 30 pieds face à la rue Clouet sur 171 pieds de profondeur.

THOMPTON, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gardes, Roffignac, Prosper et Chalmette, désignée comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Clouet sur 119 pieds de profondeur.

THOMPSON, CHAS. — Taxe de 1889, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Lel, désignées comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Hope sur 119 pieds de profondeur.

TIEBOT, A. L. ET MME ED. STAPLETON—Taxe de 1889, montant à $2 40

Cinq certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Lel, désignées comme cinq portions de l'îlet No. 1178; la première portion mesure 30 pieds de face à la rue Hope sur 150 pieds de profondeur; la deuxième portion forme l'encoignure des rues Union et Hope et mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur; la troisième, quatrième et cinquième portions mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

THINSTED, MINEURS—Taxe de 1889, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Clouet et Peters, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 21, le dit lot No. 14 mesure 24 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

THIEL, ANTHONY—Taxe de 1889, montant à 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Larharpe, Columbus, Villeré et Robertson, désignés comme lots No. 12 de l'îlet No. 626; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue Larharpe sur 21 pieds 7 pouces de profondeur.

THIEL, THEOBOLD—Taxe de 1889, montant à 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Clouet, Pierre, Louise et Kemper, désignée comme une portion de l'îlet No. 861; la dite portion de terre mesure 29 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

THERRET B. — Taxe de 1889, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Robertson et Claiborne, désigné comme les No. 8 de l'îlet No. 642, le dit lot No. 8 mesure 120 pieds de face à la rue Port sur 125 pieds de profondeur.

THERARD, J. O.— Taxe de 1889, montant à 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignés comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TWIBLE, JOHN—Taxe de 1889, montant à 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Force, Elysiens, l'Avenue Lesdiguières et la rue Verte, désigné comme une portion de l'îlet No. 1201; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 119 pieds de profondeur.

TITUS, JAMES—Taxe de 1889, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Bienvenu et Bruxelles, désignée comme une portion de l'îlet No. 1838; la dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Ducels et mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

TRINAY, Vve JNO. — Taxe de 1889, montant à 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Derbigny, désignées comme une portion de l'îlet No. 1, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, à la rue Libéral, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1051; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Libéral et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

TOURNAN, FRANÇOIS— Taxe de 1889, montant à $1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignée comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TOMEY, M.—Taxe de 1889, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Roffignac, désigné comme les No. 10 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, MARIE J.—Taxe de 1889, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Couvert, Marais, Roy et Bolivar, désigné comme l'îlet No. 11 de l'îlet No. 1032; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1889, montant à 60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Robertson, Montégut et Villeré, désignés comme 2 lots de l'îlet No. 606; les dits 2 lots de terre forme l'encoignure des rues Félicians et Robertson et mesurent 62 pieds de face à la rue Félicians sur 115 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1889, montant à 45c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Montégut et Villeré, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 523; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 62 pieds de face à la rue Félicians sur 115 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1889, montant à 45c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Robertson, Montégut et Villeré, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 523; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Paulina sur 126 pieds de profondeur.

TOLEDANO, CHRISTOVAL—Taxe de 1889, montant à 5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 606; les dits 2 lots de terre mesurent 62 pieds de face à la rue Félicians sur 115 pieds de profondeur.

TOLERDING, A.—Taxe de 1889, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Larharpe, Columbus, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 626; le dit lot No. 13 mesure 21 pieds de face à la rue Larharpe sur 21 pieds 7 pouces de profondeur.

TUJEAN, FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $3 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Verton, Antonia et Magistrat, désignée comme une portion de l'îlet No. 1273; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues St. Bernard et Verton et mesure 100 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

TUJACQUES, SEBASTIAN — Taxe de 1889, montant à $6 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Bruxelles, l'Avenue Paris, les rues Bcod et Beauregard, désignée comme une portion de l'îlet 2450; la dite portion de terre mesure 74 pieds de face à la rue Bruxe les sur 195 pieds à l'arrière sur une profondeur de 127 pieds d'un coté et 245 pieds de l'autre coté.

TUJACQUES, SEBASTIAN — Taxe de 1889, montant à $7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Hamburg, l'Avenue Paris, les rues Manuel et Beauregard, désigné comme l'îlet No. 2506 et améliorations; le dit îlet No. 2506 mesure 318 pieds sur 320 pieds.

TUZIN, E. ET C. BLAIZE—Taxe de 1889, montant à $2 40

Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Bagatelle, St. Antoine et Marais, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 406; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Urquhart sur 23 pieds de profondeur.

TUYTAS, ANTOINE—Taxe de 1889, montant à 30c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville et Verton, désignés comme une portion de l'îlet No. 1821; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Marigny et Verton et mesure 210 pieds de face à la rue Marigny sur 100 pieds de profondeur.

TOURNET, MME M. C.—Taxe de 1889, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Clouet, Pierre et Louise, désignée comme une portion de l'îlet No. 1209; la dite portion de terre mesure 42 pieds de face à la rue Broad sur 105 pieds de profondeur.

THOMPSON, C. C.—Taxe de 1889, montant à 60 60

Trois certains lots (encoignures), de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Musique, Washington, Robertson et Claiborne, désignés comme lot No. 13 de l'îlet No. 644; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Musique sur 120 pieds de profondeur.

TOKA, ROSINA—Taxe de 1889, montant à 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme No. 3 de l'îlet No. 1178, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, Vve LEON—Taxe de 1889, montant à $1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, Monk et Bruxelles, désignés comme une portion de l'îlet No. 1838; la dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Ducels et mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur 134 pieds de profondeur.

TRINAY, Vve JNO. — Taxe de 1889, montant à 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Derbigny, désignées comme une portion de l'îlet No. 1, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, à la rue Libéral, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1051; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Libéral et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

TOURNAN, FRANÇOIS— Taxe de 1889, montant à $1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignée comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TOMEY, M.—Taxe de 1889, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Roffignac, désigné comme les No. 10 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Hope, Union, François et Lel, désignées comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Hope sur 119 pieds de profondeur.

THOMPSON, CHAS. — Taxe de 1889, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 988; la dite portion mesure 134 pieds de face à la rue Clouet sur 268 pieds de profondeur.

THOMAS, WM.—Taxe de 1889, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Libéral, Marigny et Peters, désigné comme une portion de l'îlet No. 1171; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Libéral sur 125 pieds de profondeur.

THOMPSON, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gardes, Roffignac, Prosper et Chalmette, désignée comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Clouet sur 119 pieds de profondeur.

THOMPSON, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 988; la dite portion mesure 30 pieds face à la rue Clouet sur 171 pieds de profondeur.

THOMPTON, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gardes, Roffignac, Prosper et Chalmette, désignée comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Clouet sur 119 pieds de profondeur.

THOMPSON, CHAS. — Taxe de 1889, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Lel, désignées comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Hope sur 119 pieds de profondeur.

TIEBOT, A. L. ET MME ED. STAPLETON—Taxe de 1889, montant à $2 40

Cinq certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Lel, désignées comme cinq portions de l'îlet No. 1178; la première portion mesure 30 pieds de face à la rue Hope sur 150 pieds de profondeur; la deuxième portion forme l'encoignure des rues Union et Hope et mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur; la troisième, quatrième et cinquième portions mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

TRINAY, Vve JNO. — Taxe de 1889, montant à 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hope, Union, François et Derbigny, désignées comme une portion de l'îlet No. 1, dans l'îlet borné par l'Avenue Londres, à la rue Libéral, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 1051; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Libéral et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

TOURNAN, FRANÇOIS— Taxe de 1889, montant à $1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peintures, Aris, Célestine et Galvez, désignée comme 13 lots de l'îlet No. 1012.

TOMEY, M.—Taxe de 1889, montant à $4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Port, Lafayette, Chartres et Roffignac, désigné comme les No. 10 de l'îlet No. 147; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Hope, Union, François et Lel, désignées comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Hope sur 119 pieds de profondeur.

THOMPSON, CHAS. — Taxe de 1889, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 988; la dite portion mesure 134 pieds de face à la rue Clouet sur 268 pieds de profondeur.

THOMAS, WM.—Taxe de 1889, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Libéral, Marigny et Peters, désigné comme une portion de l'îlet No. 1171; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Libéral sur 125 pieds de profondeur.

THOMPTON, DAVID—Taxe de 1889, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gardes, Roffignac, Prosper et Chalmette, désignée comme une portion de l'îlet No. 1178; la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Clouet sur 119 pieds de profondeur.

THOMPSON, CHAS. — Taxe de 1889, montant à 30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicians, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'îlet No. 988; la dite portion mesure 30 pieds face à la rue Clouet sur 171